

I - Les moines se réfugièrent au désert de Haspres

Vers 300 avant notre ère, le peuple des Nerviens s'établit dans la vallée de l'Escaut,

58 avant notre ère, début de la guerre des Gaules,

57 avant notre ère, Jules César défait les Nerviens à la bataille de la Sabis Flumen,

481, Clovis roi des Francs de Tournai,

567, le royaume franc est divisé en trois parts, Austrasie, Neustrie et Bourgogne,

654, fondation du monastère de Jumièges,

687, victorieux à Tertry, Pépin de Herstal réunit la Neustrie et l'Austrasie,

692, fondation du prieuré d'Haspres. La date de 760 est aussi avancée pour cet évènement,

841, les Vikings prennent d'assaut le monastère de Jumièges. Les moines rejoignent le « désert » d'Haspres,

881, le prieuré d'Haspres est incendié par les Vikings.

Dans une version rédigée en 1024 par Foulques, chapelain de l'évêque de Cambrai, Gérard I^{er}, la *gesta episcoporum cameracensium* cite le village d'Haspres, ici Hasprum. C'est l'une des mentions les plus anciennes qui soit faite d'Haspres, et qui nous soit parvenue.

Le village d'Haspres s'étend au bord de la Selle, une rivière qui, après avoir pris sa source dans le département de l'Aisne, rejoint l'Escaut à Denain. Sur sa rive droite.

L'Escaut occupe une place centrale dans le département du Nord. Longtemps il a marqué la frontière, notamment entre le royaume de France et le Saint Empire Romain Germanique. Sur la rive gauche celui-là, sur la rive droite celui-ci. Dans un paysage loin d'être uniforme, ce fleuve est toujours une limite au-delà de laquelle, après le déroulé monotone des plaines de Flandre, le sol se relève progressivement en direction des Ardennes. Alors les coteaux se redressent et les vallons formés par les affluents se creusent. Certes l'escarpement demeure relatif quand on sait que le point le plus haut du territoire d'Haspres, au lieu-dit La Croix Louis, n'affiche qu'une différence de quarante mètres avec l'altitude de la rivière, mais la pratique du vélo suffit à démontrer la réalité de l'encaissement de la vallée de la Selle. La même remarque peut être faite à propos de celle toute proche de l'Écaillon, un autre affluent de l'Escaut.

Dans les textes du Haut Moyen Âge, Haspres est parfois désigné comme un « locus », c'est-à-dire un « lieu », un « endroit ». Parfois est mentionnée

la « villa Haspera », terme faisant référence à une grande ferme gallo-romaine.

À la même époque encore, nous trouvons aussi, et la liste est loin d'être exhaustive, dans divers textes, les mots « Hasper », « Hasprum », « Hasprensic », « Hasperum », substantifs ou adjectifs utilisés pour désigner ce qui aura trait plus tard au village d'Haspres.

Comme pour beaucoup de proches localités, on trouve en ouverture la lettre « h ». C'est le cas pour Haveluy, Hérin, Hordain, Haussy ou Haulchin par exemple. Mais cette lettre est, pour Haspres, parfois omise dans une orthographe longtemps hésitante, tout comme d'ailleurs le « s » final, et, au XVIII^e siècle, on voit dans des registres paroissiaux mentionnée la paroisse d'« Happe ». Plus singulière assurément, est la sonorité gutturale du toponyme « Haspres », qui évoque un idiome germanique.

L'orthographe varie donc mais l'essence du mot demeure identique et on peut s'interroger sur son étymologie. En dépit d'une consonance inhabituelle dans les parlers d'origine latine, son origine pourrait-elle être tout de même à rechercher de ce côté, et dans ce cas viendrait-elle du mot « asper », qui signifie « dur, âpre, rugueux » ? Serait-ce que la pente pour sortir du lieu avait été jugée d'une telle difficulté qu'elle appelait un tel qualificatif ? C'est peu probable. Serait-ce la nature ingrate d'un sol où les cailloux l'emporteraient sur le limon ? Ici encore l'hypothèse ne paraît guère vraisemblable quand on

sait que la terre, dans la vallée de la Selle, loin d'être avaricieuse, se trouve enrichie naturellement par les alluvions de la rivière.

Certains ont recherché dans le nom « Haspres » une origine celtique. « Ars » signifiait, dans ces parlers, rivière et « pre » coupure. Une rivière coupée. C'est effectivement une particularité du lieu, puisqu'à l'entrée du village, la Selle se divise en deux bras qui se rejoignent à sa sortie, formant ainsi une petite île, à l'image de l'île de la Cité dans le cœur de Paris. Sauf qu'il semble bien que cette caractéristique ne soit pas d'origine mais que ce sont les moines qui, pendant le Haut Moyen Âge, créèrent cette dérivation artificielle du cours d'eau...

L'érudit local André Bigotte, de la même manière qu'il s'était prononcé sur l'origine du nom de la commune voisine d'Avesnes le Sec, avance aussi la thèse anthroponymique. Haspres aurait alors été le domaine d'un certain Hasperius ou Haspero ou toute autre forme proche. Une hypothèse tout à fait plausible.

Mais il est une approche tout aussi pertinente, qui amène à rechercher la provenance du nom « Haspres » dans les langues d'origine germanique. C'est celle privilégiée par le professeur Albert Carnoy dans un article publié en 1959 dans la revue internationale d'onomastique, qui rappelle que la racine « asp » désigne, pour ces parlers, « le tremble », comme le montre la traduction de ce mot en anglais : « Aspen ». L'auteur de cet article nous dit encore qu'« aspara » pouvait se traduire par « rivière aux peupliers ». Il n'est pas invraisemblable que,

découvrant le site, avec la Selle bordée de peupliers, les Francs dont nous verrons qu'ils occupèrent la région, lui aient donné le nom qui serait plus tard celui d'Haspres.

*

Les abords de l'Escaut ont été précocement occupés par les chasseurs-cueilleurs de l'époque paléolithique, puis continûment par les agriculteurs de l'époque néolithique. La terre y est généreusement fertile ; le fleuve, qui se prête plutôt aisément à la navigation, abondamment poissonneux et la forêt, profonde et giboyeuse à souhait.

Près de Mons, à une soixantaine de kilomètres du confluent de la Selle et de l'Escaut, à Spiennes précisément, un vaste centre d'extraction et de taille de silex a été mis au jour. Il fut exploité durant deux millénaires, jusqu'à 2000 ans avant notre ère. Signe d'une importante présence humaine. Des traces d'occupation préhistorique ont aussi été découvertes à Proville, non loin de Cambrai, ou encore, légèrement plus en aval du fleuve, à Bouchain. Divers objets ont également été retrouvés sur le territoire d'Haspres, généralement près de la rivière, et plus particulièrement aux alentours du hameau de Fleury, des pointes en silex, des grattoirs, une hache polie de l'époque néolithique, des restes de poteries...

Quelques centaines d'années avant notre ère, s'établirent dans la région des populations celtiques. Ce sont les Nerviens que Jules César combattit et dont il décrivit ainsi le mode de vie dans ses *Commentaires sur la guerre des Gaules*. « Les marchands n'avaient

point d'accès auprès d'eux ; ils interdisaient absolument l'importation en leur pays du vin et des autres produits de luxe, parce qu'ils les jugeaient propres à amollir les âmes et affaiblir le courage ». Un peuple brave, belliqueux, fier et indépendant donc, qu'on ne saurait suspecter de se laisser aller à l'indolence. L'historien romain Tacite dira aussi d'eux qu'ils étaient d'origine germanique.

Le pays des Nerviens, compris entre l'Escaut et la Sambre, était bordé au sud par un vaste massif forestier. Ce peuple gaulois y vivait « retiré » à en croire Plutarque, et demeurait à l'écart des peuplades voisines. Des échanges avaient bien sûr lieu et des pistes avaient été tracées, telle celle qui traversait la Selle à Saulzoir. Mais les communications avec les voisins demeuraient limitées.

À la toute fin de ce premier millénaire avant notre ère, le calme de la forêt nervienne est troublé par les remous qui agitent la Gaule transalpine. À la demande des Éduens, alliés et amis du peuple romain, Jules César intervient en Gaule en 58 avant Jésus Christ pour les protéger des Helvètes qui viennent d'entamer une impressionnante migration vers l'Ouest.

L'année suivante, c'est contre les Belges que marchent les Romains. Au sortir de l'hiver, les légions romaines sont positionnées derrière l'Aisne. Dès les premiers beaux jours, elles mettent le cap sur le Nord. Elles marchent d'abord sur Noviodonum, près de Soissons, puis gagnent le pays des Ambiens,

l'actuel département de la Somme, avant de prendre la direction du territoire des Nerviens.

La rencontre avec ces derniers et leurs alliés, Atrébates et Vermanduens, se fit, après trois jours de marche, sur les rives d'une rivière que César appelle la Sabis Flumen.

Pendant longtemps Sabis fut traduit par Sambre. Une autre traduction a vu le jour au cours du xx^e siècle, et il est désormais admis que la confrontation entre les Nerviens et les Romains s'est tenue le long de la Selle. Dans un article paru en 1941 dans la revue belge de philologie et d'histoire, le professeur Maurice Arnould, au terme d'une démonstration convaincante, montre en effet que la Sabis est la Selle. Plus précisément, mais là notre chercheur est plus prudent, il écrit qu'il est probable que la bataille se déroula sur le territoire de la commune de Saulzoir. D'une part en effet le terrain correspond là aux indications de César : un cours d'eau d'une profondeur de trois pieds, ce qui fait de l'ordre d'un petit mètre, et, de chaque côté de la rivière, deux collines en pente douce. D'autre part, c'est à Saulzoir, comme indiqué plus haut, que la rivière était coupée par une voie qui desservait le cœur du pays des Nerviens ; un tracé repris et amélioré par les Romains et que l'on retrouve aujourd'hui sous l'appellation de chaussée Brunehaut, la célèbre reine d'Austrasie.

Interprétation qui séduisait notre professeur de latin qui, en 1960, emmena sa classe de 4^e, le texte des Commentaires de César à la main, arpenter le site de Saulzoir.

La bataille fut serrée, et si les Atrébates et les Vermanduens qui tenaient l'aile droite et le centre du dispositif gaulois furent bien vite repoussés, il en alla tout autrement avec les Nerviens. Commandés par leur chef Buduognat, ils infligèrent de lourdes pertes aux Romains. César dut s'engager personnellement pour éviter le désastre. Les pertes nerviennes furent sans doute énormes. César, avec sans doute quelque exagération, nous dit qu'après cette bataille, « la race et le nom des Nerviens furent presque anéantis ». Mais admirant leur héroïsme, il « leur laissa la jouissance de leur territoire ».

Battus, massacrés, mais pas résignés, les Nerviens se rallièrent à la révolte menée par Ambiorix et leurs voisins du Nord trois ans plus tard. Encore défaits, et de nouveau contraints à faire leur soumission, ils virent, cette fois, leur pays totalement dévasté par les Romains. Cela ne les empêcha pas de rejoindre, sans plus de succès, l'armée gauloise qui tenta de secourir Vercingétorix enfermé dans Alésia.

*

Après que les tumultes de la guerre ont pris fin, laissant le pays nervien ruiné et saccagé, Haspres et sa région vont connaître une longue période, près de cinq siècles, de tranquillité puis de prospérité. C'est la paix gallo-romaine.

Sans véritable conflit, la Gaule s'intègre peu à peu dans l'Empire. La Nervie gauloise devient la cité des Nerviens, une circonscription administrative entre Sambre et Escaut, que celui-ci sépare de la cité des Ménapiens et de celle des Atrébates, et celle-là de

la cité des Tongres. Au sud, les forêts d'Arrouaise et de Thiérache distinguent la Nervie de la cité des Vermanduens et de celle des Rèmes.

Cette époque a laissé de nombreuses traces. Bavai, alors Bagacum, le chef-lieu de la cité des Nerviens, en est un parfait exemple. Là se croisaient sept grandes voies de circulation qui firent de ce lieu un endroit stratégique de première importance pour l'Empire. En route vers la frontière de Germanie, le futur empereur Tibère s'y arrêta en l'an XII de notre ère.

L'une des chaussées qui convergeaient vers Bavai venait de Cambrai. Rectiligne, elle traversait, comme nous l'avons vu la Selle à Saulzoir, deux à trois kilomètres en amont d'Haspres. De ce lieu, un diverticule rejoignait la grande route romaine.

De cette période gallo-romaine subsistent à Haspres quelques vestiges, des pièces de monnaie, des épingles en or découvertes dans ce qui deviendra la fontaine Saint-Achaire, une urne, des vases et des lampions, un dallage en grès qui devait permettre le franchissement de la rivière à l'emplacement de ce qui fut un ancien gué, les traces aussi de ce qui a pu être un système de chauffage par le sol...

À la fin du III^e siècle, après que l'organisation de l'Empire a été remodelée par Dioclétien, la région baignée par la Selle fait partie de la Belgique Seconde, administrée depuis Reims. Dans la cité des Nerviens, Bavai est supplanté, en tant que chef-lieu, par Cambrai. La vie économique de la région tend en effet à se déplacer autour de cette ville et plus généralement le long des rives de l'Escaut.

*

Une centaine d'années plus tard, en 406, une multitude d'envahisseurs venus de Germanie envahissent la Gaule. L'Empire romain d'Occident ne peut faire face. Son dernier empereur, Romulus Augustule, est déposé en 476.

Ceux que l'on appelle les Barbares s'installent donc en Gaule et forment plusieurs entités politiques. Tel est le cas avec les Francs Saliens, qui, à la fin du v^e siècle, s'installent tout au long de l'Escaut.

La présence franque est attestée à Haspres par l'existence d'un cimetière de cette époque. Des armes, des bijoux, des vases, y ont été mis au jour. Voilà qui permet, pour le village, de conforter la thèse d'une toponymie d'origine franque.

Avec la division du royaume franc, après la disparition de Clovis, reviennent les temps difficiles et tragiques, pendant lesquels la Neustrie, à l'ouest, et l'Austrasie, à l'est, ne cessent de se déchirer.

Le Cambrésis et le Hainaut relèvent du pouvoir austrasien. Mais la frontière n'est pas loin et la région est régulièrement l'objet d'incursions de troupes neustriennes.

À la fin du vii^e siècle, c'est une véritable guerre que connaît la vallée de l'Escaut. Ébroïn, le maire du palais de Neustrie, revendique en effet ce territoire qu'il envahit dans les années 680. Cambrai, Solesmes, Famars, Valenciennes sont successivement soumis. C'est alors que le seigneur du Hainaut sollicite le secours de l'Austrasie. Son maire du palais, Pépin de

Herstal, le père de Charles Martel, mène la contre-attaque. Rassemblant l'armée austrasienne depuis Metz, il marche vers la frontière neustrienne. Le choc a lieu à Tertry, à l'ouest de Saint Quentin, en juin 687. Pépin est vainqueur et sa victoire permet une réunification du royaume franc sous son autorité.

Cinq ans plus tard, pour remercier Dieu de lui avoir donné la victoire, il fait installer un prieuré à Haspres, « sur les bords de la Selle, dans une vallée sauvage, formée de coteaux légèrement inclinés, au sein de l'antique forêt Charbonnière... ». C'est ce qu'indiquent, en 1871, les historiens Théophile Louise et Ernest Auger, dans leur ouvrage sur « *la ville franche et prévôté d'Haspres* ». Un siècle plus tôt, dans son « *Histoire ecclésiastique et profane du Hainaut* », l'abbé Hossart date, lui, la création du prieuré en 760, et en attribue la paternité à Pépin le Bref. Interprétation rejetée par Louise et Auger sur la foi, disent-ils, de « documents authentiques ». Authentiques peut-être mais non cités, ce qui fait que les deux versions sont plausibles.

Demeure que le plus important pour notre étude est sans doute de nous interroger sur les raisons du choix du site d'Haspres. Louise et Auger écrivent que, marchant à la rencontre de son ennemi, Pépin de Herstal traversa la forêt Charbonnière. Peut-être alors passa-t-il dans ce qui allait devenir le territoire du village d'Haspres. Gageons aussi que durent être déterminantes la proximité de Bouchain, lieu de résidence des comtes de l'Ostrevant, et l'équidistance de

Cambrai, avec son siège épiscopal, et Valenciennes, pour laquelle est mentionnée l'existence d'une demeure royale dans un texte daté de 693. Le texte de l'abbé Hossart conforte d'ailleurs cette hypothèse : « Ce roi Pépin [le Bref], en action de grâce qu'il était parvenu à la royauté, fonda le prieuré de Haspres, situé entre Valenciennes et Cambrai... ».

692 ou 760, peu importe, la création du prieuré est capitale. Elle est, à dire vrai, fondamentale, au sens premier du terme. C'est elle qui fonde véritablement Haspres.

Autour de ce lieu de prières un village va en effet s'organiser. Et d'abord son paysage. Les opérations de défrichement sont amplifiées et suivies par la mise en culture des terres, propriétés de la communauté monastique. La structuration du terroir, telle que nous la connaissons aujourd'hui, date en large part de cette époque. Dans le même temps, une église est bâtie, auprès de laquelle les vivants se regroupent, et aussi les morts puisque le cimetière est implanté le long de l'édifice religieux.

Conséquence (à moins que ce ne soit la cause...) de l'installation des moines, Haspres occupe une place importante dans l'organisation administrative qui se met en place à la fin du premier millénaire. Rappelons qu'à la suite du traité de Verdun de 843, l'Empire carolingien est divisé en trois parts. La région qui nous occupe, « ce qui est entre l'Escaut et

le Rhin..., le Cambrésis, le Hainaut... », est dévolue à Lothaire I^{er}. Et, sur une carte de ce qui va devenir le pays du Hainaut, le « pagus Hainoensis », on peut voir qu'est mentionné, tout le long de la vallée de la Selle, depuis le confluent avec l'Escaut jusqu'à la frontière avec le Cambrésis, le « vicaria Hasprensia », le « vicariat » étant, à l'époque carolingienne, une circonscription administrative que l'on pourrait assimiler à ce que sont les cantons de nos jours.

L'organisation des institutions religieuses, et tout particulièrement du diocèse de Cambrai, favorise aussi le développement d'Haspres. Le diocèse est en effet divisé en cinq archidiaconés, eux-mêmes partagés en décanats. Compte tenu de sa grande taille, le pays du Hainaut est fractionné en deux archidiaconés, celui du Hainaut proprement dit et celui de Valenciennes, lequel est lui-même divisé en trois décanats, dont celui d'Haspres.

Le territoire du décanat d'Haspres reproduit en large part celui du vicaria Hasprensia carolingien évoqué plus haut. Ainsi l'église d'Haspres, et son curé qu'on appelle le doyen, occupent-ils une place éminente dans la région, puisqu'une quarantaine de paroisses est sous leur obédience.

*

Revenons quelques instants sur le monastère. Dès sa fondation, il est soumis à la règle de saint Benoît.

Comme c'est l'usage, il relève de l'autorité d'un établissement plus ancien et plus important, au cas d'espèce l'abbaye de Jumièges, en Normandie, une région qui, au IX^e siècle, est sous la menace des

Vikings. Ceux-ci, profitant du moindre fleuve navigable, pénètrent profondément dans les terres. Les villes et le plat pays sont alors saccagés et pillés. Cela sans épargner, bien au contraire, les abbayes et monastères dont les envahisseurs ont vite compris qu'ils sont des lieux d'accumulation de richesses tout autant que de prières. C'est le cas pour Jumièges en 841. Le 24 mars, l'abbaye normande est incendiée. Les moines s'enfuient et se réfugient « au désert de Haspres où se trouvaient les barrières et les maisons de notre loi » nous dit un auteur anonyme du XII^e siècle dans la « *Chronique des actes des Normands en France* ». Sans doute les réfugiés pensaient-ils que, même si ce lieu était proche d'un fleuve, l'éloignement de sa façade maritime amoindrissait beaucoup le risque d'une incursion viking. Peut-être aussi espéraient-ils que la proximité de l'évêque de Cambrai leur garantirait une protection en cas de problème.

L'option retenue ne fut cependant pas si bonne ! Revenus en 851, les Vikings incendient Denain et en 881, c'est au tour d'Haspres et de son monastère d'être réduits en cendres. Fort heureusement, ce que les moines de Jumièges avaient amené de plus précieux, les reliques de leurs abbés saint Hugues et saint Achaire, avaient pu à temps être mises à l'abri. Il se dit que c'était dans une mûche creusée à l'emplacement des remparts à venir.

Face à ces cataclysmes à répétition, et pour pallier l'incapacité des empereurs carolingiens à les protéger, les villes, mais aussi les établissements religieux, entreprennent de se mettre en état de se défendre. Un peu partout on construit des enceintes

fortifiées. Remis en état, le monastère d'Haspres est entouré d'un vaste et profond fossé protecteur. Dans le milieu du XI^e siècle une muraille est élevée, dominée par quatre tours, chacune coiffée d'une guérite pour abriter les guetteurs.

*

Au tournant de l'an mille, Haspres est dans la mouvance du royaume de Germanie que l'Escaut sépare du royaume de France. Beaucoup plus directement, le village relève de l'autorité des seigneurs du Hainaut, plus précisément encore, dans la mesure où il appartenait à la châellenie de Bouchain, de celle des comtes de l'Ostrevant. On verra que cette règle n'était pas exempte de dérogations et que l'enchevêtrement des compétences rendait les choses plus complexes.